

La CGT rétablit la vérité

Après un troisième échec consécutif des négociations, sanctionné d'une décision unilatérale (du jamais-vu !), la direction d'Orange voudrait faire porter le « chapeau » aux organisations syndicales non-signataires. Inadmissible ! La direction ose publier dans son intranet : « Le mandat a évolué au fil des séances de négociation : en dernière phase, dans le cadre d'un accord, la Direction était disposée à aller au-delà de ce qui sera mis en œuvre. En dépit de cela, un accord valable n'a finalement pas pu être trouvé avec une majorité d'organisations syndicales. ». La direction parle d'un écart de 0,3% soit un taux directeur de 3% décidé arbitrairement au lieu des 3,3% proposés en négociation.



Le ton est donné par la direction pour les prochaines négociations dans l'entreprise, et vous pouvez compter sur la CGT pour continuer de défendre vos intérêts.

Dans un contexte aussi compliqué, cette propagande d'Orange, comme celle du seul signataire FO, est insupportable.

➡ **La vérité**, c'est que la CGT a refusé de signer pour des mesures salariales largement inférieures à l'inflation et qui donc ne préservent même pas le pouvoir d'achat des salariés. La direction fait le choix de redistribuer deux milliards d'euros de bénéfices quasi intégralement aux actionnaires chaque année via un fort dividende et d'augmenter grassement la rémunération de la nouvelle gouvernance à deux têtes, mais pas celle des salariés.

Toutes les organisations syndicales, sauf FO, ont aussi refusé de prolonger l'accord Reconnaissance des Compétences et de Qualifications et de donner carte blanche à la Direction pour distribuer à la carte des mesures de reconnaissances et de détourner aussi une partie du budget déjà insuffisant pour la mobilité forcée et de manière opaque alors qu'il devrait être traité en dehors de la négociation salariale.

➡ **La vérité**, c'est que la direction d'Orange propose un taux d'affichage en trompe l'œil de 3% alors que les mesures salariales « garanties » pour tous sont d'à peine 1,6% et non de 3% comme elle tente de le faire croire. Pour les cadres qui représentent 60% du personnel, ce sera seulement 1,05% de garanti et le reste à la main des managers !

Comment la direction d'Orange peut annoncer « qu'elle s'engage en faveur du pouvoir d'achat à travers les mesures salariales 2022 » alors que l'inflation atteint 4,8% fin avril sur un an glissant et qu'elle était déjà à 4,5% en mars en pleine négociation ?

➡ **La vérité**, et c'est une première, la direction a imposé une décision unilatérale inférieure aux chiffres proposés en fin de négociation, alors qu'elle avait le choix de garder la dernière proposition faite lors de la négociation. En pleine flambée du coût de la vie, chacun jugera du message envoyé par la direction à travers cette décision historique !

La vérité aussi, c'est que la nouvelle Directrice Générale, a su améliorer son pouvoir d'achat en augmentant très fortement son salaire par rapport à son prédécesseur, tout en refusant de se rendre à la négociation pour les salariés, et s'est bien gardée de donner des marges de manœuvres supplémentaires à ses négociateurs.

La vérité, c'est que la nouvelle gouvernance d'Orange accentue le mépris envers le personnel et les organisations syndicales. Elle n'hésite pas à employer d'importants moyens de communication tout en limitant ceux des Organisations Syndicales.

La vérité, c'est que la Direction d'Orange déroule sans scrupule son plan d'économie Scale-Up visant à réduire la masse salariale de 500 millions d'euros, les effectifs et les charges immobilières de 350 Millions d'euros. Elle pousse également les salariés vers un télétravail sans les indemniser à la hauteur des coûts induits pour accroître ses profits qu'elle va s'empresse de redistribuer aux actionnaires.

Pour toutes ces raisons, la CGT appelle le personnel à se mobiliser et agir dès maintenant :

• **pour soutenir toutes les actions collectives visant à améliorer leurs conditions de travail et leur pouvoir d'achat**

• **pour réclamer une autre redistribution de la richesse produite par les salariés plus juste, et en leur faveur.**

• **pour exiger tous ensemble, sans plus attendre, la baisse du dividende et la hausse de nos salaires ainsi que la reconnaissance de nos qualifications.**

• **à s'opposer aux approbations des rémunérations des membres du COMEX et exiger une autre répartition des richesses lors de l'Assemblée Générale des actionnaires le 19 mai.**



Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

